

AA100

PERFECTIONNEMENT

2 jours 14 heures

1 025 €

Exonérés de TVA
Déjeuners offerts

Gérer les carambolages de 3 à 7 véhicules

Mettre en œuvre la bonne méthodologie

OBJECTIFS

- **Acquérir et s'entraîner à appliquer la méthodologie spécifique de gestion des carambolages pour optimiser le coût du sinistre**

PROGRAMME

ANALYSE D'ÉTUDES DE CAS POUR :

A. DÉTERMINER LE DROIT À INDEMNISATION

1. Définir et reconnaître un carambolage
2. Connaître le rôle du meneur de jeu et ses obligations

B. ÉLABORER UN TABLEAU DE RÉPARTITION

1. Déterminer le meneur de jeu
2. Déterminer les droits à recours (phase initiale / phase secondaire)
3. Déterminer les coefficients
4. Identifier les dommages ouvrant droit à recours
5. Cas particulier « responsable exclusif »

C. GÉRER LES SITUATIONS PARTICULIÈRES

1. Intervention d'un véhicule non-adhérent
2. Intervention d'un véhicule non-assuré
3. Intervention d'un véhicule non-identifié
4. Intervention en cas de dommages à une chose inerte

D. APPLIQUER LA PROCÉDURE DE CONTESTATION

1. Examen du cas particulier de la contestation pour non garantie
2. Examen des délais conventionnels

PUBLIC

- Chargés d'indemnisation automobiles matériels confirmés
- Futurs gestionnaires de sinistres « carambolage »

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes + pratique professionnelle dans ce domaine recommandée.

AA125

POINTS FORTS

À partir d'études de cas de concrets, les participants déterminent le droit d'indemnisation de chaque conducteur, les cas du barème et les coefficients de droit à recours. Les apports techniques et méthodologiques s'effectuent au fur et à mesure de cet entraînement.


FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance matériels et corporels automobile, formateur expert de l'Ifpass.

SESSION(S) 2018

Paris,

2 et 3 juillet

3 et 4 décembre 

Strasbourg,

24 et 24 avril

22 et 23 novembre

Disponible en régions
sur demande

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.